

Code Natura 2000 : A 026

Aigrette garzette

Carte d'identité

Nom scientifique : *Egretta garzetta***Classification :** oiseau, Ardéidé**Taille :** 55-65 cm**Poids :** 500 g**Présence en Wallonie :** toute l'année**Nid :** en colonie dans un arbre (souvent avec d'autres espèces de hérons)**Nombre d'œufs :** 3 à 5**Nombre de nidification :** 1 par an**Hivernage :** région méditerranéenne ou plus au nord, dans des endroits à l'abri du gel (région scôtères...)**Alimentation :** petits poissons, vers, insectes, petits vertébrés et invertébrés**Protection :** maintien de la qualité de l'eau, maintien de la diversité et du nombre de petits poissons

Identifier

Au bord de l'étang s'affaire un petit héron blanc. D'abord, il secoue sa patte sous l'eau pour en agiter le fond. Ensuite, il court de gauche à droite et picore de temps en temps une petite proie. Lors de sa course, l'oiseau immaculé montre ses pieds d'une couleur jaune-vert qui terminent ses pattes noires. Cet indice, couplé au bec noir assez fin nous permet d'identifier l'espèce : une aigrette garzette. Un petit coup de vent soulève de temps en temps deux longues et fines plumes le long de la nuque. Cet appareil est montré fièrement à son partenaire lors de la parade nuptiale en même temps que l'oiseau gonfle son plumage.

L'aigrette garzette mesure environ les deux tiers d'un héron cendré. Sa taille, la longueur de son cou, la couleur de son bec et de ses pieds la différencient aussi de la grande aigrette (voir fiche consacrée à cette espèce). En vol, les battements d'ailes sont plus rapides que ceux du héron cendré ou de la grande aigrette. On peut parfois confondre la garzette avec le héron garde-bœufs qui est un peu plus petit mais qui a un bec jaune plus court et n'a jamais les doigts jaunes.

Observer

Cette aigrette peut s'observer un peu partout en Wallonie, surtout en période de migration. C'est un oiseau méditerranéen, originaire d'Afrique, qui, depuis le milieu des années '80, remonte petit à petit vers le nord de l'Europe. On trouve maintenant des colonies de



© E. Naveau

garzettes aux Pays-Bas, en Grande-Bretagne et dans le nord de la France. Cet oiseau niche aussi en Flandre et depuis 2006, l'aigrette garzette se reproduit en Wallonie, dans les marais d'Harchies, en Hainaut occidental. Les observations de ce petit héron blanc étaient de plus en plus fréquentes dans notre région depuis 1995, même en hiver. En Europe occidentale, l'espèce est restée strictement migratrice jusque dans les années '80 puis s'est mise à hiverner, aidée par le radoucissement du climat. Cela a permis son expansion. L'espèce reste néanmoins très sensible au froid et des hivers très rigoureux pourraient fortement diminuer la population d'aigrettes garzettes en Europe, comme ce fut le cas en 1985.

L'aigrette garzette apprécie les colonies mixtes de hérons et s'est installée au cœur de la colonie d'Harchies pour nicher.

C'est principalement dans l'ouest du Hainaut que les observations sont les plus nombreuses. Dès le mois de juillet, des dortoirs regroupent parfois plusieurs dizaines d'individus provenant parfois de plus de 10 km à la ronde. La garzette s'observe aussi à Virelles, dans la vallée de la Dyle et dans la vallée de la Meuse lors de sa migration. Les sites tranquilles, proches des plans d'eau sont des endroits très appréciés. La présence d'autres hérons, comme pour la nidification, attire les garzettes.

L'aigrette garzette se nourrit essentiellement de petits poissons mesurant entre 1,5 et 15 cm. Elle pêche dans



les eaux peu profondes (souvent moins de 20 cm) où, en plus des poissons, elle capture des batraciens et des insectes aquatiques. Les prairies humides font aussi partie de ses territoires de chasse. Elle y trouve des insectes aquatiques, des vers et des mollusques. Ses sites de prédilection sont les bords de plans d'eau libre et calme avec des zones d'eau peu profonde et de la végétation herbacée de faible hauteur. Les rivières sont très rarement fréquentées, sauf lors de crues. Les prairies alentours sont alors favorables à cette aigrette.

Protéger

La chasse des adultes pour leurs plumes (utilisées pour fabriquer des chapeaux) qui a eu lieu à la fin du XIX^{ème} siècle et au début de XX^{ème} est désormais illégale. Les populations se portent de mieux en mieux depuis leur protection. Bien qu'en croissance dans la plupart des pays d'Europe, l'aigrette garzette n'est pas à l'abri de quelques menaces : la pollution de l'eau ainsi que la perte de l'habitat (drainage ou assèchement de zones humides...) sont les principaux problèmes auxquels doit faire face ce petit héron. De longues périodes de gel hivernal affectent fortement cet oiseau qui y est très sensible.

Le maintien ou la restauration de zones humides favorables pour l'espèce est le principal objectif visé.

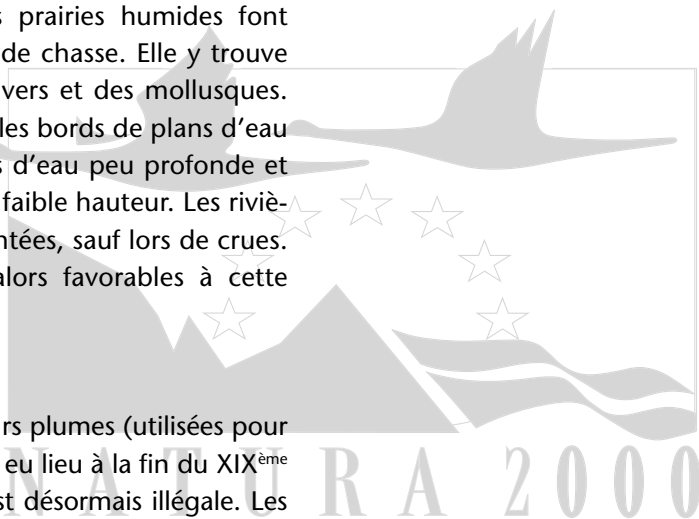
Pour créer des habitats favorables à l'aigrette garzette, il est conseillé de développer des zones d'eau très peu profonde dans les étangs ou en bordure de ceux-ci. La création d'îlots et le reprofilage des berges sont intéressants pour la garzette. L'entretien de rives herbacées

en pente douce vers l'eau libre permettra de créer de nouveaux terrains de pêche.

En périphérie des plans d'eau, et même des petits cours d'eau, la conservation des habitats ouverts et humides (prairies humides essentiellement) est tout aussi indispensable pour le nourrissage de l'espèce.

La qualité de l'eau doit être bonne, on évitera donc les apports de nutriments en épurant les eaux et en appliquant les bonnes pratiques agricoles dans les bassins versants. On veillera aussi à maintenir une diversité de la faune piscicole et une quantité importante de petits poissons.

Enfin, les sites de nidification et les dortoirs ne devront pas être dérangés afin de maintenir les oiseaux sur le site. À ces endroits, des niveaux d'eau élevés devront être maintenus pour éviter toute prédation par le sol.



ÉDITÉ PAR LA DGARNE/DNF - DISPONIBLE SUR : NATURA2000.WALLONIE.BE



Fiche rédigée sur base des dossiers scientifiques réalisés par le DEMNA, la FUSAGx, l'UCL et l'ULg (<http://biodiversite.wallonie.be>) et avec la collaboration de Natagora

